

**INSTITUT DES AUDITEURS
INTERNES - SECTION DE QUÉBEC**

États financiers

Exercice terminé le 30 juin 2018

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

États financiers

Exercice terminé le 30 juin 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

Institut des auditeurs internes - Section de Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut des auditeurs internes - Section de Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut des auditeurs internes - Section de Québec au 30 juin 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lemieux Nolet¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 1er octobre 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis n° A108256



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2018

	2018	2017
Produits		
Sessions de perfectionnement	48 519 \$	34 212 \$
Conférences et tables rondes	4 100	495
Réseautage	1 620	180
Allocations et frais administratifs pour cotisations des membres	5 566	5 103
Affichage de postes	6 925	8 925
Commandites	4 500	4 000
Intérêts	720	2 521
	71 950	55 436
Charges		
Sessions de perfectionnement	30 721	23 439
Conférences et tables rondes	6 469	1 632
Réseautage	3 382	-
Commissions	1 278	1 768
Promotion de la profession	890	514
Communications	2 547	1 994
Services aux membres	2 984	1 632
Relations externes	5 074	3 704
Services administratifs	12 456	4 593
Honoraires professionnels	5 770	725
Frais d'administration	4 538	1 430
	76 109	41 431
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 159) \$	14 005 \$

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 juin 2018

	Affecté	Non affecté	2018 Total	2017 Total
Solde au début de l'exercice	50 000 \$	35 873 \$	85 873 \$	71 868 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(4 159)	(4 159)	14 005
Solde à la fin de l'exercice	50 000 \$	31 714 \$	81 714 \$	85 873 \$

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

État de la situation financière

30 juin 2018

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	54 966 \$	29 632 \$
Débiteurs (note 3)	10 868	21 304
Frais payés d'avance	22	216
	65 856	51 152
Placements, au coût (note 4)	30 370	46 325
	96 226 \$	97 477 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	12 762 \$	11 104 \$
Produits reportés	1 750	500
	14 512	11 604
Actif net		
Affecté	50 000	50 000
Non affecté	31 714	35 873
	81 714	85 873
	96 226 \$	97 477 \$

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 159) \$	14 005 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Intérêts réinvestis	-	(5 301)
	(4 159)	8 704
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	10 436	17 858
Frais payés d'avance	194	642
Créditeurs	1 658	(26 015)
Produits reportés	1 250	(4 000)
	9 379	(2 811)
Activité d'investissement		
Encaissement de placements	15 955	-
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	25 334	(2 811)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	29 632	32 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	54 966 \$	29 632 \$

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes complémentaires

30 juin 2018

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de regrouper les auditeurs internes de la région de Québec et d'étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts économiques et sociaux de ses membres. Il est exempté d'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes complémentaires

30 juin 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement certain.

Les apports reçus sous forme de fournitures ou services, en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, ne sont pas constatés dans les états financiers.

Prestation de services

Les produits provenant de sessions de perfectionnement, de conférences et tables rondes, de réseautage, d'affichage de postes, de frais administratifs pour cotisation des membres ainsi que de commandites sont comptabilisés au moment où les services sont rendus.

Allocations pour cotisation des membres

Les allocations pour cotisation des membres sont comptabilisées à l'encaissement.

3. Débiteurs

	2018	2017
Comptes clients	9 581 \$	20 865 \$
Taxes à la consommation	457	-
Intérêts courus	830	439
	10 868 \$	21 304 \$

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes complémentaires

30 juin 2018

4. Placements, au coût

	2018	2017
Épargne à terme, échue	- \$	15 955 \$
Placement garanti lié aux marchés, rendement minimal garanti de 1,01 %, échéant en août 2019	30 370	30 370
	30 370 \$	46 325 \$

5. Crédoeurs

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	12 762 \$	9 660 \$
Sommes à remettre à l'État	-	1 444
	12 762 \$	11 104 \$

6. Affectations d'origine interne

En date du 1er décembre 2010, une résolution a été adoptée afin de créer une réserve de 20 000 \$ pour la mise en opération de l'Institut des auditeurs internes du Canada ainsi qu'une somme de 30 000 \$ servant à financer les activités courantes, notamment des projets spéciaux.

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes complémentaires

30 juin 2018

7. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, excluant les effets de la variation des taux de change et des taux d'intérêts sur les prix du marché. L'organisme est exposé au risque de marché en raison du placement garanti lié aux marchés.